

EXCLUSION URBAINE ET INSERTION RURALE : LES LOGIQUES DE L'ÉMIGRATION URBAINE

Cris Beauchemin

Communication proposée au colloque "rural-urbain : les nouvelles frontières.
Permanences et changements des inégalités socio-spatiales" (Poitiers, 4-6 juin 2003)

Séance "Marges, lisières et compositions spatiales"

Mots-clefs : émigration rurale, exode rural, exclusion, insertion, Côte d'Ivoire

Résumé : Cette communication propose d'utiliser l'émigration urbaine comme un analyseur permettant 1) de revisiter les catégories migratoires et leurs représentations et 2) de révéler les transformations socio-spatiales en cours dans les pays où elle prend de l'importance. S'interrogeant sur le rapport entre la répartition des flux et leur perception, la première partie cherche à expliquer pourquoi l'émigration urbaine est une catégorie migratoire négligée y compris dans des contextes où elle est prépondérante. S'appuyant notamment sur le cas ivoirien, la deuxième partie propose d'interpréter l'émergence de l'émigration urbaine comme la manifestation d'un processus d'exclusion urbaine. On discute également de l'application de cette hypothèse aux pays du Nord. Enfin, la troisième partie s'intéresse à l'insertion rurale des émigrants urbains en Côte d'Ivoire : on montre que, tout en étant des vecteurs de modernisation et de diversification de l'économie rurale, les émigrants urbains sont confrontés à d'importants obstacles dans leurs efforts d'insertion. La conclusion est l'occasion d'une discussion sur la nécessité de renouveler la mesure des inégalités entre milieux urbain et rural pour expliquer l'émergence de l'émigration urbaine.

Abstract : This communication uses urban out-migration as a mean, firstly, to analyse the different migratory categories and the way they are perceived and, secondly, to reveal the current social and spatial transformations in the countries where this kind of migratory flow becomes predominant. The first part deals with the lag between the real distribution of migratory streams and the way they are perceived. It appears that urban out-migration is a neglected category even, sometimes, in contexts where it is a predominant flow. Some explanations are proposed to clarify this paradox. In the second part, we propose to analyse urban out-migration as an exclusion from the urban economy and society. This hypothesis is formulated about the Ivorian case, which is developed, but we suggest to extend it to industrialized countries. At last, the third part is devoted to the question of adaptation of urban emigrants in the villages in Côte d'Ivoire: we show that they are volunteers to modernize and diversify rural economy, but their projects are confronted to various obstacles. In conclusion, we discuss the issue of measuring inequalities between urban and rural areas to explain the development of urban out-migration.

Key words : urban out-migration, rural exodus, migrants adaptation, Côte d'Ivoire

Introduction

Dans un contexte où les discours valorisent plutôt les thèmes de la concentration urbaine ou, plus récemment, de la métropolisation, le thème de l'émigration urbaine est peu abordé dans l'étude des dynamiques de peuplement. Pourtant ce flux qui conduit les individus des villes vers les campagnes peut occuper une place importante, voire dominante, dans les échanges entre milieux urbain et rural aussi bien dans les pays du Nord que dans les pays du Sud. Tout en faisant de l'émigration urbaine le cœur de cette communication, on ne propose pas d'étudier ce flux pour lui-même : ici, l'émigration urbaine est plutôt considérée comme un analyseur. Analyseur, d'abord, permettant d'interroger les catégories migratoires et leurs représentations : dans la première partie, montrant que l'émigration urbaine est une catégorie de flux souvent négligée, on en viendra notamment à revisiter la notion d'exode rural. Analyseur, ensuite, agissant comme un révélateur des transformations socio-spatiales en cours : on montrera ainsi que l'émigration urbaine peut s'interpréter en termes d'exclusion urbaine (deuxième partie) et que ce flux peut être un vecteur de mutations des campagnes (troisième partie). Notre propos repose, en premier lieu, sur l'analyse de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire. Cette étude de cas est cependant mise en perspective par une ébauche de comparaison Nord-Sud. Ce projet comparatif ne vise pas la production de lois générales. Il repose sur l'idée que l'étude d'un cas africain, confronté à d'autres exemples, pourrait éclairer d'un nouveau jour le regard porté, au Nord comme au Sud, sur les mouvements villes-campagnes tant du point de vue de la perception des flux que du point de vue de leur contenu et de leur signification.

I. L'émigration urbaine : vers une comparaison Nord-Sud

L'émigration urbaine est généralement considérée comme un flux marginal et les études qui lui sont consacrées doivent parfois passer les frontières d'un puissant scepticisme. Étudiant les migrations entre milieu urbain et rural en Côte d'Ivoire, nous avons nous-mêmes déployé d'importants efforts méthodologiques pour vérifier que l'émigration urbaine était devenue dominante dans ce pays, efforts que nous n'aurions jamais envisagé de fournir pour montrer la permanence de l'exode rural (Beauchemin, 2002). Ayant fait la démonstration de l'inversion des flux entre villes et campagnes, nous avons aussi fait l'expérience du scepticisme général que peut susciter un tel résultat. Au-delà du cas ivoirien, l'objet de cette partie est de rappeler que l'émigration urbaine n'est pas toujours un flux marginal, mais que son importance relative est souvent négligée parce qu'elle est masquée par le modèle de l'exode rural.

A. L'émigration urbaine n'est pas un flux marginal

Au Nord comme au Sud, depuis quelques décennies, plusieurs pays ont fait l'expérience de l'émergence de l'émigration urbaine, voire même d'une inversion de la hiérarchie des flux entre milieux urbain et rural. Dans les pays industrialisés, le mouvement des villes vers les campagnes a commencé à prendre de l'ampleur dans les années 1970. Les premiers signes sont apparus au début de la décennie aux États-Unis où différentes mesures ont montré le regain démographique et économique des aires non-métropolitaines qui devenaient bénéficiaires dans les échanges migratoires (Wardwell *et al.*, 1980). Des études internationales (Vining *et al.*, 1978) ont montré que cette dispersion de la population urbaine vers les aires rurales dépassait le cadre nord-américain pour prendre place dans d'autres pays d'Europe (France, ex-RFA et ex-RDA, Grande Bretagne, Italie...) ou de l'aire pacifique (Japon, Australie, Nouvelle Zélande). Cette réorientation des flux villes-campagnes a connu des fluctuations depuis les années 1970, mais elle demeure aujourd'hui un fait majeur dans la redistribution du peuplement des pays industrialisés (Champion, 1998). Il est important de retenir que ce mouvement migratoire n'est pas réductible au peuplement des

périphéries rurales des villes et donc à l'étalement urbain (péri-urbanisation), d'où les expressions de "*renaissance rurale*" (Kayser, 1990) ou de "*counter-urbanization*" (Champion, 1998).

Dans les pays du Sud, l'émigration urbaine est supposée moins répandue : même si tous les pays n'en sont pas au même stade de la transition urbaine, les pays en voie de développement sont généralement connus pour la rapidité de leur croissance urbaine ; dans ce contexte, l'émigration urbaine ne peut *a priori* prendre qu'une place minoritaire dans les échanges villes-campagnes. L'émigration urbaine, généralement assimilée à une migration de retour, a toutefois été étudiée depuis les années 1970 dans le cadre de recherches sur les relations entre villes et campagnes. Plus récemment, des études ponctuelles ont montré la présence de plus en plus marquante d'émigrants urbains dans les villages, comme au Nigeria, au Kenya, au Cameroun, etc. (Ohagi, 1998 #43; Oucho, 1986 #44; Gubry, 1996 #37). Dans certains pays, du fait des départs des citadins vers les villages, on assiste même à une réduction des taux d'urbanisation (Potts, 1997). C'est le cas en Côte d'Ivoire, par exemple, où l'émigration urbaine est devenue dominante, par rapport à l'exode rural, depuis le milieu des années 1980 (Beauchemin, 2002). Bien qu'il ait initialement suscité une certaine méfiance, ce résultat ne fait aucun doute : toutes les dernières collectes démographiques le confirment (Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation de 1993, recensements généraux de la population de 1988 et 1998).

B. Face à l'émergence de l'émigration urbaine, l'écrasant modèle de l'exode rural

En dépit de son importance relative, l'émigration urbaine est souvent considérée comme un flux négligeable, y compris dans des contextes où elle est dominante. Tout se passe comme s'il y avait un décalage entre la distribution réelle des flux et la perception de cette distribution. Trois exemples, pris dans des contextes très différents, illustrent cette idée. La perception dont il s'agit ici est tantôt celle des agences nationales de statistiques, tantôt celle de la communauté scientifique ou plus largement celle qui ressort des idées communément admises. Il s'agit là d'une approche très préliminaire de la perception des flux ; elle mériterait sans aucun doute d'être précisée et approfondie.

Premier exemple : la Côte d'Ivoire. À l'échelle nationale, l'inversion des flux entre villes et campagnes est statistiquement détectable au moins depuis 1988, mais depuis lors ce résultat est largement négligé. Ainsi, les données disponibles dans le rapport d'analyse du recensement de 1988 permettaient de montrer le déficit migratoire des villes, cependant ce résultat est passé inaperçu. Quelques années plus tard, les résultats préliminaires de l'EIMU (*Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation*, 1993) indiquaient que le milieu urbain enregistrait un solde migratoires négatif. Publié, ce résultat a fait l'objet d'un grand scepticisme : on l'attribuait à un défaut de mesure. Confirmé par de multiples contrôles internes et externes (Beauchemin, 2002), il demeure encore mal admis, comme en témoigne le rapport d'analyse du dernier recensement (1998). En effet, les données de ce rapport indiquent que, à définition constante, la population urbaine a décliné entre 1988 et 1998 (les villes étant définies comme les localités de plus de 5 000 habitants, le taux d'urbanisation est passé de 46 à 43 %). Mais, une nouvelle fois, le discours officiel masque l'inversion des flux villes-campagnes, puisque le rapport, s'appuyant sur la définition officielle (mais fluctuante) du milieu urbain, fait état d'un mouvement continu d'urbanisation.

Deuxième exemple : de nombreux pays industrialisés ont enregistré, depuis le début des années 1970, au moins une phase d'inversion des flux villes-campagnes pendant laquelle le milieu rural enregistrait une croissance démographique supérieure à celle du milieu urbain grâce à un regain d'attractivité migratoire. Wilbur Zelinsky rappelle toute la surprise, voire l'incrédulité, qu'ont initialement suscitées ces résultats : "*It came, then, as an especially rude, unwelcome shock to discover, first in the United States and, a little later, in several other countries, that the surge of rural and small-town folk to the great sprawling metropolis that had gone on time out of mind everywhere in the world had, since 1970 or shortly before, stopped being larger than the reverse movement. [...] It is important to note that this turn of events had not been predicted, being totally*

unexpected, and, in fact, scarcely believed at first." (Zelinsky, 1979). À propos du cas américain, John Wardwell et David Brown rappellent que la mise en évidence du regain migratoire des zones non-métropolitaines a semblé d'abord si peu sérieuse à la communauté scientifique qu'elle a été diffusée dans la presse avant d'être acceptée et discutée dans des revues scientifiques (Wardwell *et al.*, 1980). Au-delà de la surprise initiale, le scepticisme demeure encore bien souvent aujourd'hui à propos de ce mouvement, souvent réduit à un phénomène de péri-urbanisation. Pourtant, en France par exemple, les résultats du dernier recensement confirment l'attractivité de "l'espace à dominante rurale" (Bessy-Pietri *et al.*, 2000).

Troisième exemple : le XIX^{ème} siècle européen. En matière d'histoire des migrations, le XIX^{ème} siècle incarne le siècle par excellence de l'exode rural et de l'urbanisation, phénomènes indissociables de l'industrialisation. On peut ainsi parler du "*triomphe historiographique de l'exode rural*" (Rosental, 1999), mais cette historiographie ne rend pas compte de toute la réalité migratoire. Des recherches récentes ont ainsi montré l'importance relative des migrations de retour vers les campagnes, comme en Italie (Hogan *et al.*, 1985) ; ou encore le fait que, à côté des mobilités internes au monde rural, "*l'exode rural ne représente qu'une infime partie des mouvements de la France du XIX^{ème} siècle*" (Rosental, 1999). Jusqu'à présent, ces résultats restent marginaux dans les représentations communes de l'histoire des migrations et de l'urbanisation.

Cette juxtaposition d'exemples témoigne d'une étonnante constance dans la difficulté à admettre que des flux tels que l'émigration urbaine ou encore les migrations inter-rurales puissent être dominants. De ce point de vue, l'exode rural semble s'imposer comme un modèle qui éclipse les autres mouvements en exerçant une sorte de fascination (Lipton, 1988). En cela, l'exode rural est bien plus qu'une catégorie descriptive désignant les flux du rural vers l'urbain. On peut d'ailleurs s'interroger sur les raisons de son succès et, réciproquement sur l'effacement de l'émigration urbaine.

C. Quelques hypothèses explicatives

Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour tenter d'expliquer le traitement inégal des différents courants migratoires. On propose ici quelques pistes de réflexion. En première approche, les hypothèses explicatives relèvent de trois domaines : les méthodes de mesure, les théories relatives aux migrations et, enfin, le champ politique.

Un premier élément d'explication de la survalorisation de l'exode rural et de l'effacement des autres courants migratoires réside sans doute dans la visibilité relative des flux : un mouvement de concentration vers quelques villes est mieux perceptible qu'un mouvement de dispersion en de multiples localités rurales. L'inégale visibilité des flux favorise ainsi une perception faussée du paysage migratoire (Rosental, 1999) que ne corrigent pas toujours les mesures statistiques, car la migration est un phénomène démographique très complexe, difficile à saisir. Les méthodes d'estimation des flux à partir des recensements ne sont pas parfaites et certaines tendent à sous-estimer l'émigration urbaine (la mesure des migrations durées de vie, par exemple, assimile les migrants de retour¹ à des non-migrants). En outre, se pose le problème de la définition du milieu urbain dont les fluctuations conduisent parfois à une représentation biaisée des dynamiques de peuplement (voir le cas ivoirien, ci-dessus).

L'effacement de l'émigration urbaine dans la perception des échanges entre villes et campagnes ne repose pas seulement sur des problèmes de mesure. Elle repose aussi sur la survalorisation de l'exode rural dans les discours théoriques de différentes disciplines. Par exemple, à la croisée de la géographie et de la démographie, l'une des onze "lois" migratoires énoncées par Ravenstein (1889) précise que l'émigration rurale est majoritaire dans les échanges villes-campagnes. L'appellation de

¹ L'émigration urbaine est souvent assimilée à une migration de retour conduisant des migrants, d'origine rurale, à revenir dans leur village après un séjour urbain. En réalité, la migration de retour est une forme spécifique d'émigration urbaine puisque, par exemple, un émigrant urbain peut être né en ville et effectuer une première migration en quittant le milieu rural (c'est vrai pour un quart des migrants de la période 1988-1993 en Côte d'Ivoire).

"loi" assure ici une sorte d'universalité à des observations qui, il faut le rappeler, portaient seulement sur la Grande-Bretagne du XIX^{ème} siècle. Les théories de la modernisation jouent aussi, par ailleurs, un rôle sans doute important dans la survalorisation de l'exode rural : postulant que l'histoire va dans le sens de la modernisation, dont l'urbanisation est une composante essentielle, elle rend impensable un mouvement de désurbanisation qu'alimenterait un flux dominant d'émigration urbaine. La théorie de la transition urbaine, qui s'adosse à la théorie de la modernisation, ne prévoit pas un stade de désurbanisation, pas plus que la théorie de la transition de la mobilité de Zelinsky ne prévoit un stade où dominerait l'émigration urbaine. Enfin, toutes les théories économiques qui formalisent les avantages de la concentration urbaine contribuent à assimiler l'émigration urbaine (qui est un mouvement de dispersion) à un mouvement irrationnel, dont on envisage forcément mal qu'il devienne dominant (Wardwell *et al.*, 1980).

Enfin, l'inégal traitement des courants migratoires pourrait trouver une partie de ses fondements dans le champs politique. D'une part, la survalorisation de l'exode rural dans les discours pourrait s'interpréter comme une manière, pour les élites politiques au pouvoir, de justifier le "biais urbain", c'est-à-dire le sur-investissement dont les villes seraient l'objet aux dépens du milieu rural (Lipton, 1988). D'autre part, la dénonciation de l'exode rural comme un facteur de déséquilibre spatial et économique pourrait s'interpréter comme une façon de faire des migrants les responsables des maux urbains (développement incontrôlé des quartiers périphériques, hauts niveaux de chômage, etc.), et donc de rejeter sur les migrants la responsabilité des insuffisances de la gestion urbaine. Ces observations ne dépassent pas le stade des hypothèses. Pour aller au-delà, un travail de réflexion mériterait d'être conduit sur la "pensée d'Etat" en matière de migrations et d'aménagement du territoire.

II. L'émigration urbaine : l'exclusion urbaine vue du dehors ?

Dès lors qu'elle est acceptée comme un fait reconnu, l'émergence de l'émigration urbaine pose des problèmes d'interprétation. Dans les pays industrialisés, le débat n'est pas clos entre ceux qui voient dans la nouvelle prédominance de l'émigration urbaine une simple fluctuation liée aux cycles de la conjoncture économique (Berry, 1988) et ceux qui y voient une rupture nette avec les tendances migratoires passées manifestant le passage à une société post-industrielle (Boyle *et al.*, 1998). Bien évidemment, cette dernière interprétation n'est pas directement transposable aux pays du Sud, et spécialement aux pays d'Afrique sub-saharienne puisqu'ils sont à peine industrialisés. Quelles sont alors les explications que l'on peut donner à l'essor de l'émigration urbaine ? L'exemple ivoirien apporte quelques éléments d'interprétation qui peuvent peut-être, au-delà de l'étude de cas, éclairer l'émergence de l'émigration urbaine dans d'autres pays, y compris ceux du Nord.

A. Côte d'Ivoire : l'émigration urbaine, une réponse à la crise

L'émigration urbaine n'est pas un phénomène radicalement nouveau en Afrique de l'Ouest : depuis les années 1960, on connaît l'existence de migrations de retour liées soit à la vie familiale (motifs matrimoniaux pour les femmes ; héritage pour les hommes), soit à la vie active. Dans ce dernier cas, le retraité est l'archétype du migrant de retour, même s'il est aussi question des migrations d'échec des jeunes actifs (Caldwell, 1969 ; Franqueville, 1987 ; Gibbal, 1974). Au total, dans ce schéma classique, la migration de retour est surtout décrite comme une migration de "vieux" (Zachariah *et al.*, 1980). C'est ce tableau qu'a modifié la récession économique qui frappe la Côte d'Ivoire depuis la fin des années 1970, comme en témoigne les résultats de l'EIMU et des enquêtes qualitatives "*insertion rurale des émigrants urbains*"².

² Ces enquêtes ont été réalisées dans deux villages de Côte d'Ivoire, l'un en zone forestière, en pays gban (Guepahouo), l'autre dans la zone savanicole du pays baoulé (Bodokro). Pour une mise en contexte et les détails méthodologiques, voir Beauchemin (2000).

Un fait saillant émerge en effet des statistiques récentes : le rajeunissement des émigrants urbains. En 1993, les trois quarts d'entre eux ont moins de trente ans et les enfants scolarisés représentent une part importante de cette population (dans la période 1988-1993, un émigrant urbain sur cinq est élève). Ainsi, alors que l'instruction a toujours été considérée comme un facteur d'émigration rurale, il apparaît que les villages deviennent des lieux d'accueil et de scolarisation pour des jeunes issus des villes. On observe 1) que les enfants confiés en ville sont renvoyés au village et 2) que des enfants de citadins sont confiés à des parents installés en milieu rural. On assiste ainsi à l'inversion du sens de circulation des enfants (Guillaume *et al.*, 1997). En fait, alors que les conditions de vie se dégradent plus vite en milieu urbain qu'en milieu rural³, la multiplication des écoles villageoises a permis aux ménages citadins de procéder à des "délestages" dans le but de réduire leurs dépenses commensales. L'émigration urbaine apparaît ainsi comme un *recours* au milieu rural.

Au-delà du confiage des enfants, l'émigration urbaine s'apparente parfois à une logique de survie. Cela concerne avant tout des hommes d'âge mur, chefs de ménage, patrons en faillite du secteur informel ou salariés "compressés" du secteur moderne⁴. Alors qu'ils exerçaient une activité économique stable et suffisamment rémunératrice pour assurer la reproduction de leur famille élargie, ils ont perdu leur source de revenus et n'ont pas su ou pas pu trouver en ville d'alternative économique. Le milieu rural (en général le village d'origine) leur apparaît comme le dernier lieu possible de repli pour assurer la survie de leur ménage : c'est le lieu où il est possible d'être hébergé gratuitement (chez un parent, ou parfois chez soi lorsque des investissements ont été réalisés avant licenciement) et le lieu où les cultures vivrières permettent d'assurer un minimum alimentaire vital.

L'émigration urbaine relève aussi de stratégies économiques moins dramatiques que celle précédemment décrite, spécialement pour les jeunes actifs "*déçus de la ville*". Ce sont des déscolarisés lassés de ne pas trouver un emploi à la hauteur de leur espérance (c'est-à-dire dans le secteur moderne), des jeunes artisans ne parvenant pas à s'établir à leur compte et confinés dans le statut précaire et mal rémunéré d'apprenti, ou encore des salariés dont les revenus ne permettent pas d'assurer indépendance résidentielle et économique. En faisant le choix de s'établir en milieu rural, tous espèrent parvenir à cette indépendance. En tout état de cause, leurs discours mettent en avant le fait que la vie rurale permet de vivre à moindre coût dans des conditions qui ne sont pas moins bonnes, et même souvent meilleures, qu'en milieu urbain. Les jeunes artisans, en particulier, trouvent dans les plus gros villages des conditions plus propices au démarrage d'un atelier qu'en ville : une moindre charge foncière et/ou immobilière et surtout une moindre concurrence alors que les activités informelles sont devenues hyper-concurrentielles en milieu urbain (Arnaud, 1998).

Au total, l'inversion des flux migratoires entre villes et campagnes est largement due à l'émergence de nouvelles logiques qui renvoient au contexte de récession économique : compressions d'emplois dans le secteur moderne provoquant des licenciements et la frustration des déscolarisés ne parvenant pas à s'employer ; secteur informel urbain devenu hyper-concurrentiel provoquant la faillite d'entreprises existantes et empêchant l'insertion des jeunes artisans-commerçants ; plus globalement, montée du chômage, baisse des revenus, dégradation des conditions de vie en ville... Dans ces conditions, l'émigration urbaine apparaît largement comme une réponse des individus et des ménages à la "crise" économique.

B. L'émigration urbaine, une réponse à la non-insertion urbaine

Le mouvement des villes vers les campagnes, tel qu'il se présente en Côte d'Ivoire, laisse penser que les émigrants urbains sont, pour partie au moins, ceux qui ne parviennent pas à s'insérer ou se maintenir en ville, ceux qui n'accèdent pas aux ressources urbaines (logement, emploi, etc.). En somme, ce sont peut-être, au sens spatial comme en termes sociaux et économiques, des "exclus" de

³ Entre 1985 et 1988, le niveau de vie des ménages aurait régressé de 32 % en milieu urbain, contre "seulement" 27 % en milieu rural (Grootaert, 1996).

⁴ Ce sont les salariés qui ont été licenciés à l'occasion des privatisations des entreprises para-publiques.

la ville. Bien que formulée dans le contexte africain, cette hypothèse trouve un écho dans les pays industrialisés où il apparaît que l'émigration urbaine concerne, entre autres, une population que les auteurs décrivent en termes de précarité (Cognard, 2000), de marginalité (Kayser, 2000) ou de pauvreté (Hugo *et al.*, 1998). Quelques études renseignent déjà sur les motifs qui peuvent justifier le recours au milieu rural pour les populations précarisées (Cognard, 2000 ; Hugo *et al.*, 1998) : l'accès facilité au logement, la possibilité de trouver un emploi, même précaire (emplois saisonniers dans l'agriculture ou le tourisme), dans un contexte où les villes offrent de moins en moins d'emplois non ou peu qualifiés. Graeme Hugo et Martin Bell, s'appuyant sur les cas australien et états-unien, insistent d'ailleurs sur le caractère généralement négligé du rôle de la pauvreté dans l'analyse du mouvement vers les campagnes (Hugo *et al.*, 1998).

L'extension de l'hypothèse ivoirienne aux pays du Nord peut sembler audacieuse tant il est vrai que les contextes diffèrent. Cependant, de part et d'autre, on assiste à ce que les auteurs décrivent par le même terme d'*ébranlement* des bases économiques et sociales des sociétés (Castel, 1995 ; Mahieu, 1990) : l'accès à l'emploi devient de plus en plus problématique et les dispositifs de protection sociale des individus s'effritent. Dans les pays industrialisés, l'évolution de l'organisation du travail conduit, d'une part, à un fort niveau de chômage et, d'autre part, à la multiplication des emplois précaires. À cela s'ajoutent une crise de la "cohésion sociale" et la remise en cause récurrente des systèmes de financement des droits sociaux (Castel, 1995). Au Sud aussi, la dégradation de la conjoncture économique conduit à l'effritement des bases sociales et économiques de la société. En termes d'emploi, la minorité salariée du secteur moderne de l'économie s'est vue affectée par les programmes de privatisation imposés par les plans d'ajustement structurel (suppression d'emplois, précarisation des statuts, baisse des revenus) et cette crise du secteur moderne a, par un effet d'entraînement, accru les difficultés financières du secteur informel de l'économie urbaine⁵. À cette dégradation de la situation de l'emploi et des revenus s'adjoint "*la crise des solidarités*" (Marie, 1997) qui consiste en une recomposition du système des droits et obligations qui assure, en principe, la protection sociale des individus.

Cette relative communauté de contexte entre Nord et Sud forme, de part et d'autre, le substrat sur lequel *l'exclusion* peut se développer. D'origine médiatique et adoptée par le débat politique français, cette notion d'exclusion est lourde d'imprécisions. Elle peut néanmoins être définie comme "*une absence durable d'emploi, mais aussi [...] une perte de relations sociales*" (Paugam, 1996). Parfois contestée en tant que catégorie scientifique, cette notion présente l'avantage d'être plus facilement transposable à d'autres contextes que les notions alternatives de "*disqualification*" (Paugam) ou "*désaffiliation*" (Castel). Sur le terrain ouest-africain, les recherches récentes ont eu plutôt recours à la notion opposée d'*insertion* (urbaine), qui se définit par l'accès aux ressources (urbaines), c'est-à-dire à l'emploi en premier lieu, mais aussi au logement, aux services, etc. Par delà l'opposition évidente dans la désignation des processus sociaux (insertion *versus* exclusion), il existe des convergences entre les deux notions.

Premier point de convergence, les notions d'exclusion-insertion sont entendues dans leur sens dynamique, c'est-à-dire qu'elles renvoient à des processus en cours, potentiellement réversibles, et non pas à une classification opposant exclus et inclus. Et, dans tous les cas, au Nord comme au Sud, ce processus d'exclusion-insertion se construit dans l'interaction des champs sociaux et économiques, même si les auteurs insistent sur la primauté de l'emploi qui demeure prépondérant pour accéder aux autres ressources (logement indépendant, accès au mariage...) et pour définir le statut social de l'individu (Antoine *et al.*, 1998 ; Paugam, 1996).

⁵ D'une part, la crise du secteur salarié s'est traduite par la baisse de la consommation des ménages qui forment la clientèle du secteur informel. Et, d'autre part, elle a fait du secteur informel un secteur hyper-concurrentiel, qui ne garantit bien souvent même plus la survie, parce que les déclassés du secteur moderne (salariés licenciés, jeunes diplômés sans emploi) s'y sont repliés (Arnaud, 1998).

Le deuxième point de convergence réside dans le rapport à l'espace des deux notions. Au Nord comme au Sud, l'exclusion-insertion prend place dans des limites qui ne débordent pas le cadre intra-urbain. Cette restriction spatiale est explicite dans le cas des études africaines qui portent seulement sur les grandes villes et dont l'objet n'est pas simplement l'insertion, mais plus spécifiquement l'insertion *urbaine*. Dans le cas français, l'exclusion n'est pas d'emblée pensée dans un cadre spatial : elle est avant tout définie comme un objet sociologique. Cependant, dans les faits, elle est surtout étudiée en milieu urbain, dans un cadre d'ailleurs souvent limité à ce qu'on appelle les quartiers d'exclusion ou de relégation. Dans tous les cas, au Sud comme au Nord, si l'étude de l'exclusion-insertion s'intéresse éventuellement aux frontières internes de la ville, elle en dépasse rarement les frontières externes. De ce point de vue, l'hypothèse selon laquelle l'émigration urbaine est une manifestation spatiale de l'exclusion urbaine nécessite de procéder à un changement d'échelle : il s'agit de ne plus regarder l'exclusion-insertion du seul point de vue intra-urbain, mais de replacer la ville dans son contexte afin de saisir des mobilités qui débordent du cadre urbain. En somme, on propose une vision du dehors de l'exclusion urbaine.

III. L'insertion rurale des émigrants urbains

Dans la mesure où l'émigration urbaine consiste largement, pour les citadins, en une logique de recours au milieu rural, il devient intéressant de transférer vers les villages l'étude de l'insertion des migrants qui, jusque là, était réservée au milieu urbain. En l'occurrence, s'il est vrai que les émigrants urbains sont principalement ceux qui ont épuisé leurs ressources en ville en essayant de s'y insérer, quelles sont les ressources dont ils peuvent disposer pour s'établir en milieu rural ? Sont-ils simplement à la charge des ménages ruraux ? Cette partie se concentrera sur l'analyse du cas ivoirien en se fondant sur les résultats des enquêtes "*insertion rurale des émigrants urbains*" réalisées à Guepahouo (pays gban) et Bodokro (nord du pays baoulé).

A. La valorisation rurale de l'expérience urbaine

Les principales ressources qui distinguent les émigrants urbains au sein de la population rurale sont leur niveau d'instruction⁶ et leur connaissance de l'économie urbaine, incluant éventuellement la pratique d'un métier artisanal. Bref, autant de caractéristiques qui relèvent de leur expérience urbaine. Ce sont ces ressources qui leur confèrent de réelles capacités d'innovations et qui leur permettent de diversifier leurs revenus ou d'occuper des positions de pouvoir dans la société villageoise. De fait, les émigrants urbains sont promoteurs du développement des activités rurales non-agricoles (artisanat, commerce). À Bodokro, par exemple, le recensement des activités a permis d'établir que 60 % des artisans-commerçants (blanchisserie, coiffure, photographie...) résidaient précédemment en ville⁷. Outre l'artisanat et le commerce, certains émigrants urbains cherchent à valoriser leur instruction en exerçant des fonctions intellectuelles dans les domaines de l'instruction (jeunes faisant fonction d'instituteurs ou répétiteurs) ou de la bureaucratie villageoise (gestionnaires d'associations ou groupements coopératifs, administration coutumière). Toutes ces activités, dont certaines ne se trouvent que dans les plus gros villages, sont généralement associées à une activité agricole, tout au moins à des fins vivrières.

Dans le domaine de l'agriculture, les émigrants urbains sont également des vecteurs de diversification et de modernisation. Soucieux de dégager des revenus monétaires et de ne pas se limiter à une pratique d'autoconsommation, ils introduisent ou développent de nouvelles cultures commerciales, quitte à s'engager dans des secteurs traditionnellement méprisés par leurs aînés. Les émigrants urbains sont ainsi responsables (aux côtés des investisseurs urbains) du développement des élevages modernes (porcs, moutons, pisciculture...) et des cultures vivrières commerciales (riz, tomates, oignons...) (Chaléard, 1996). Avantagés par leur niveau d'instruction et leur connaissance du marché urbain, les émigrants urbains sont en mesure d'exercer une véritable veille commerciale qui leur permet d'identifier les spéculations les plus intéressantes, et de court-circuiter éventuellement les nombreux intermédiaires du commerce des produits agricoles. Cependant, tout en étant soucieux de diversifier et de moderniser l'agriculture, les émigrants urbains sont le plus souvent confrontés à de multiples facteurs de blocage qui freinent leur insertion en milieu rural.

B. De faibles capacités productives

La plupart des émigrants urbains arrive en milieu rural, par dépit, lorsqu'ils n'ont pas réussi à se maintenir en ville. Dans ces conditions, leurs capacités productives sont singulièrement réduites : ils manquent de main d'œuvre, de moyens financiers, et parviennent difficilement à accéder à la ressource foncière ; autant de freins potentiels à la construction de leur indépendance économique.

⁶ D'après l'EIMU, le taux d'analphabétisme est réduit à 39 % pour les émigrants urbains contre 63 % pour l'ensemble de la population rurale.

⁷ La mesure porte seulement sur la dernière résidence. La proportion serait évidemment supérieure si elle portait sur le fait d'avoir résidé en ville, à tout moment.

Les émigrants urbains de la période récente sont en majorité des jeunes qui, pour cette raison, sont dépourvus de main d'œuvre familiale (s'ils ont fondé une famille, leurs enfants sont trop jeunes pour travailler dans les exploitations agricoles). Lorsqu'ils sont plus âgés, comme les compressés par exemple, ils ne disposent pas davantage de main d'œuvre familiale parce que leurs grands enfants décident généralement de rester en ville. Dans tous les cas, les émigrants urbains n'ont pas les moyens de compenser ce déficit par l'emploi de manœuvres, pas plus qu'ils n'ont les moyens de réaliser les investissements qui pourraient leur permettre d'accroître leur productivité et de réduire la pénibilité du travail. De fait, les émigrants urbains travaillent toujours avec des outils rudimentaires, se contentant le plus souvent d'une machette et d'une *daba* (houe) et de techniques manuelles d'arrosage quand il faudrait des motopompes. En outre, tout en étant instruits et volontaires, les émigrants urbains sont souvent dépourvus de formation agricole. Par ce défaut d'expérience, ils échouent parfois dans leurs entreprises agricoles.

Les émigrants urbains accèdent très rarement à des formations ou des systèmes de crédit leur permettant de moderniser efficacement leurs activités. En cela, ils rencontrent les mêmes difficultés que le reste de la population rurale. Mais, en la matière, il faut néanmoins souligner l'existence d'un paradoxe des politiques publiques. Depuis le milieu des années 1980, de multiples programmes de retour à la terre ont été promus par l'État ivoirien pour inciter matériellement de jeunes citadins à s'engager dans l'agriculture. Toutes les évaluations ont conclu à l'échec de ces programmes. Paradoxalement, dans le même temps, ceux qui effectuaient spontanément un mouvement vers les campagnes n'ont reçu aucun soutien public. Ce parti pris de favoriser des jeunes citadins vient sans doute de l'ignorance même du mouvement "spontané" d'émigration urbaine. Il n'en reste pas moins que les émigrants urbains demeurent largement dépourvus de moyens techniques et financiers.

Les blocages relèvent aussi de l'accès au sol, sans lequel l'agriculture n'est tout simplement pas possible. Dans ce domaine, les émigrants urbains, les jeunes spécialement, doivent faire face à des restrictions : les parcelles qu'ils obtiennent ne les satisfont en général ni en termes de surface (parcelles trop exiguës), ni en termes d'usage (interdiction de réaliser des plantations, droits restreints aux cultures vivrières). Ces restrictions sont souvent liées à une situation de pénurie foncière. C'est particulièrement vrai en zone forestière où la logique extensive de front pionnier qui prévaut depuis les années 1930 a conduit à l'appropriation et la mise en valeur de toutes les terres autrefois couvertes par la forêt primaire. Les émigrants urbains, poussés par la récession économique, arrivent donc nombreux en milieu rural au moment même où les ressources foncières commencent à manquer (tout au moins dans un contexte de mise en valeur extensive).

Cette conjonction de l'émergence de l'émigration urbaine et de la fin des possibilités d'extension crée un contexte favorable à la multiplication des conflits fonciers. Les tensions s'exercent au sein des familles : de jeunes émigrants urbains contestent la répartition des terres et réclament pour eux des parcelles attribuées à leur(s) frère(s), d'autres accusent leurs aînés d'avoir bradé les terres de la famille en les vendant à des allogènes venus créer des plantations⁸. En définitive, les tensions s'exercent aussi entre émigrants urbains et allogènes, les premiers remettant en cause les arrangements autrefois conclus par leurs aînés avec les seconds. De ce point de vue, le retour à la terre des émigrants urbains est responsable de nombreux conflits fonciers qui éclatent entre autochtones et étrangers. Au delà, il constitue même probablement l'une des causes majeures d'émergence des thèmes xénophobes qui agitent la Côte d'Ivoire depuis ces dernières années. En tous cas, les émigrants urbains apparaissent comme les grands agitateurs fonciers du milieu rural. La situation foncière décrite est tout particulièrement vraie pour le sud forestier, mais elle l'est aussi pour les zones de savane où l'on voit naître, au moins dans le cas de Bodokro, les germes de conflits

⁸ Depuis l'époque coloniale et jusqu'aux années 1980, le sud forestier de la Côte d'Ivoire a été le lieu de destination d'intenses courants migratoires (parfois forcés) qui trouvaient leur origine dans le centre et le nord du pays, mais aussi au Burkina Faso (ex-Haute Volta) et au Mali. Ces migrants ont constitué la main d'œuvre des plantations qui ont assuré les succès économiques de la Côte d'Ivoire dans les années 1970 (boom du café et du cacao). Manœuvres dans les plantations, ces allogènes sont aussi eux-mêmes des planteurs.

à venir. Conflits entre générations, d'une part, parce que certains jeunes émigrants urbains décident de créer des plantations d'anacardiés⁹ alors qu'ils n'y sont pas autorisés par leurs aînés. Conflits entre autochtones et étrangers, d'autre part, parce que les terres humides de bas-fonds, que les allogènes étaient jusqu'à présent les seuls à mettre en valeur, font l'objet d'un intérêt croissant de la part des émigrants urbains.

C. Les émigrants urbains : des dépendants à la ville comme à la campagne

Les difficultés d'accès à la terre, associées au manque de moyens financiers, confinent souvent les émigrants urbains dans une situation de dépendance économique et résidentielle. De fait, à l'échelle de la Côte d'Ivoire, d'après l'EIMU, plus de la moitié des migrants de retour ayant un statut de chef de noyau familial se trouverait hébergée, tandis que la proportion n'atteint pas un cinquième pour l'ensemble de la population rurale. La dépendance résidentielle, sans être propre aux émigrants urbains, apparaît bien ainsi comme l'un de leurs caractères récurrents. Et elle ne concerne pas seulement les jeunes : on a rencontré dans les villages des individus relativement âgés (en particulier des "compressés") qui, ayant été licenciés d'une entreprise "moderne" et ayant échoué dans leur tentative de reconversion en ville, ont dû se replier vers le milieu rural, chez l'un de leurs frères restés au village.

Sur le plan économique, les résultats de l'EIMU témoignent également des difficultés d'insertion rurale des émigrants urbains. De fait, le passage de la ville à la campagne s'accompagne d'une dégradation de leurs statuts d'activités : ils occupent des statuts subalternes bien plus souvent en milieu rural, après migration, qu'en milieu urbain, avant migration (la part des travailleurs à la tâche passe de 7 à 16 %, celle des aides familiaux de 21 à 38 %, tandis que celle des employeurs diminue de 3 à 1 %). Il se produit ainsi un transfert des difficultés d'insertion économique de la ville vers la campagne. Ceci rejaillit d'ailleurs dans la vie matrimoniale des individus : économiquement faibles, les émigrants urbains accèdent difficilement au mariage : on trouve parmi eux davantage de célibataires et d'individus en union libre (trois fois plus) que dans l'ensemble de la population rurale. C'est qu'ils ne sont pas en mesure d'apporter les prestations matérielles que nécessitent les mariages coutumiers. Ainsi les émigrants urbains, même quand ils s'installent en milieu rural, restent bloqués dans la constitution de leur propre famille.

Ce tableau général ne doit pas masquer les spécificités régionales. Les enquêtes locales ont permis de mettre à jour des spécificités régionales : alors que la dépendance économique et résidentielle des jeunes émigrants urbains est particulièrement marquée en pays gban, les jeunes émigrants urbains du pays baoulé vivent leur installation au village comme une quête de l'indépendance dont ils ne pouvaient jouir en ville. Ces différences tiennent à divers facteurs culturels et économiques. Premièrement, les sociétés gban et baoulé se distinguent nettement dans la nature des rapports intergénérationnels : la première est fortement gérontocratique, tandis que la seconde l'est aussi peu que possible. Deuxièmement, les conditions foncières diffèrent notablement : alors qu'il n'y a plus de terres disponibles pour les nouveaux arrivants en pays gban, il demeure encore d'importantes réserves foncières dans le nord du pays baoulé. Enfin, alors que l'économie commerciale de plantation du pays gban nécessite de la main d'œuvre (que peuvent constituer les jeunes émigrants urbains), l'économie agricole du pays baoulé repose encore largement sur l'autoconsommation, de sorte que les "vieux" n'ont pas besoin d'exploiter la force de travail des jeunes émigrants urbains.

⁹ Les anacardiés sont des arbres dont le fruit permet de produire les noix de cajou. Ils sont également utilisés dans l'industrie pharmaceutique. Le cours des anacardes voisine ces dernières années avec celui du cacao, ce qui explique que ces plantations se développent actuellement en zone de savane où cet arbre peut prospérer.

Conclusion : l'émigration urbaine et les inégalités entre milieux

L'émigration urbaine – dans le cas ivoirien, au moins – apparaît comme un révélateur efficace des recompositions socio-spatiales en cours, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. L'essor du mouvement vers les villages remet aussi en jeu la question des inégalités entre villes et campagnes. La plupart des théories de la migration, qui s'intéressent surtout à l'exode rural, justifie le mouvement vers les villes par les inégalités de revenus (modèle de Sjaastad), par les différences d'opportunités en termes d'emploi (modèle de Todaro) ou encore par l'inégale dotation en investissements publics (théorie du biais urbain de Lipton) entre villes et campagnes. Compte tenu de ce cadre d'analyse, faut-il conclure, pour expliquer le solde migratoire négatif des villes, que la balance des inégalités est désormais favorable aux campagnes ? En première approche, ce n'est pas ce qu'indiquent les statistiques nationales qui continuent de mettre en évidence d'importants écarts de richesse en faveur du milieu urbain, même si l'on observe une tendance récente au resserrement de ces écarts (Grootaert, 1996 #193).

En fait, pour mieux comprendre l'émergence de l'émigration urbaine au regard des théories explicatives classiques, plusieurs avancées méthodologiques devraient être faites. Premièrement, la comparaison urbain-rural ne suffit pas : on a besoin d'analyses plus fines capables de rendre compte des inégalités au sein de chaque milieu. C'est la voie qu'ouvre, par exemple, Mark Montgomery¹⁰ lorsqu'il distingue plusieurs catégories de citoyens selon leur niveau de richesse pour étudier l'accès aux services de santé. Il parvient ainsi à montrer que, pour l'ensemble des pays du Sud, les citoyens les plus "pauvres" ne sont pas mieux pourvus que les ruraux, au contraire même pour les habitants des quartiers les plus désavantagés. On comprend mieux dès lors la logique de recours au milieu rural des émigrants urbains. Deuxièmement, les analyses comparant les niveaux de richesse des populations urbaines et rurales ne rendent pas bien compte des écarts réels dans la mesure où, par exemple, les biens autoconsommés, spécialement importants en milieu rural, sont mal saisis. On ne peut pas comprendre, dès lors, que certains émigrants urbains, qui étaient salariés en ville, déclarent vivre mieux au village alors que leurs revenus sont très inférieurs à ceux dont ils disposaient avant migration.

Dans l'attente de ces progrès méthodologiques qui permettront de mieux expliquer l'inversion des flux entre villes et campagnes à l'échelle macroéconomique, l'étude à l'échelle individuelle des logiques de l'émigration urbaine a permis de montrer que ce flux est, au moins en Côte d'Ivoire, la traduction d'un processus d'exclusion urbaine qui dépasse les frontières de la ville. Pour autant, l'exclusion urbaine n'épuise pas toutes les formes d'émigration urbaine : les migrations de retour classiques (retraités, héritiers, femmes migrant pour des raisons matrimoniales, etc.) perdurent, même si elles ne sont plus dominantes. La confrontation du cas ivoirien à des études menées dans les pays du Nord a permis d'étendre à ces pays l'hypothèse selon laquelle l'émigration urbaine manifeste un processus d'exclusion. Il reste cependant à la vérifier et à prolonger les investigations par l'étude des conditions d'insertion des émigrants urbains dans les régions rurales des pays industrialisés.

Bibliographie

Antoine P., Ouédraogo D., *et al.* (éd.), 1998, Trois générations de citoyens au Sahel : 30 ans d'histoire sociale à Dakar et Bamako, Paris, L'Harmattan (Villes et entreprises), 276 p.

Arnaud M., 1998, Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au Sud du Sahara = The Dynamics of urbanization in Sub-Saharan Africa, Paris, Secrétariat d'État à la coopération et à la francophonie - ISTD, 23 p.

¹⁰ Article prochainement publié in : *Cities Transformed : Demographic Change and Its Implications in the Developing World*, Washington, DC, National Academy Press.

- Beauchemin C., 2002, "Surmonter le doute statistique : le cas de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire", *Espace, populations, sociétés*, n°1-2, p. 165-177.
- Berry B. J. L., 1988, "Migration Reversals in Perspective: The long wave evidence", *International Regional Science Review*, vol. 11, n°3, p. 245-51.
- Bessy-Pietri P., Hilal M., *et al.*, 2000, "Recensement de la population 1999 - Evolutions contrastées du rural", *Insee Première*, n°726, p. 1-4.
- Boyle P., Halfacree K., 1998, "Migration, rurality and the post-productivist countryside", *in: Migration into Rural Areas: Theories and Issues*, dir. par P. Boyle et K. Halfacree, New-York, John Willey and sons, p. 1-20.
- Caldwell J. C., 1969, *African rural-urban migration; the movement to Ghana's towns*, Canberra,, Australian National University Press, xi,257 p.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 490 p.
- Champion T., 1998, "Studying counterurbanisation and the rural population turnaround", *in: Migration into Rural Areas: Theories and issues*, dir. par P. Boyle et K. Halfacree, New-York, John Willey and sons, p. 20-40.
- Cognard F., 2000, "Reprise démographique et nouvelles populations dans les moyennes montagnes françaises", *Espace, populations, sociétés*, n°3, p. 53-68.
- Franqueville A., 1987, *Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud du Cameroun*, Paris, ORSTOM, 646 p.
- Gibbal J.-M., 1974, *Citadins et paysans dans la ville africaine : l'exemple d'Abidjan*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Grootaert C., 1996, *Réformes économiques et analyse de la pauvreté. L'expérience de la Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 240 p.
- Gubry P. (éd.), 1996, *Le Retour au village : une solution à la crise économique au Cameroun ?*, Paris, L'Harmattan - IFORD - CEPED, 206 p.
- Guillaume A., Fassassi R., *et al.*, 1997, "La circulation des enfants en Côte d'Ivoire : solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main d'œuvre", *in: Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, dir. par H. Memel-Fotê et B. Contamin, Paris, ORSTOM-Karthala, p. 573-590.
- Hogan D. P., Kertzer D. I., 1985, "Migration patterns during Italian urbanization (1865-1921)", *Demography*, vol. 22, n°3, p. 309-325.
- Hugo G., Bell M., 1998, "The hypothesis of welfare-led migration to rural areas: the Australian case", *in: Migration into Rural Areas: Theories and issues.*, dir. par P. Boyle et K. Halfacree, New-York, John Willey and sons, p. 20-40.
- Kayser B., 1990, *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin (Collection U. Sociologie), 316 p.
- Kayser B., 2000, "Les citadins au village", *Espace, populations, sociétés*, n°3, p. 151-160.
- Lipton M., 1988, "Rural development and the retention of the rural population in the countryside of developing countries", *in: Staying on: retention and migration in peasant societies*, dir. par J. Havet, Ottawa, University of Ottawa Press, p. 24-50.
- Mahieu F.-R., 1990, *Les fondements de la crise économique en Afrique : entre la pression communautaire et le marché international*, Paris, L'Harmattan (Logiques économiques), 197 p.

- Marie A. (éd.), 1997, *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 438 p.
- Ohagi E. J., Isiugo-Abanihe U. C., 1998, "Urban-rural return migration and rural development in the Ideato, Imo state, Nigeria." *Étude de la population africaine / African population studies*, vol. 14, n°2, p. 53-74.
- Oucho J. O., 1986, "Rural orientation, return migration and future movements of urban migrants: a study of Kisumu Town, Kenya", *African Urban Quarterly*, vol. 1, n°3-4, p. 207-219.
- Paugam S., 1996, "Les sciences sociales face à l'exclusion", *in: L'exclusion : l'état des savoirs*, dir. par S. Paugam, Paris, Éditions La Découverte (Textes à l'appui), p. 565-578.
- Potts D., 1997, "Urban lives: adopting new strategies and adapting rural links", *in: The Urban challenge in Africa: growth and management of its large cities*, dir. par C. Rakodi, Tokyo - New York, United Nations University Press, p. 447-494.
- Rakodi C., 1997, *The Urban challenge in Africa: growth and management of its large cities*, Tokyo - New York, United Nations University Press, 628 p.
- Rosental P.-A., 1999, *Les sentiers invisibles : espace, familles et migrations dans la France du XIXème siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 255 p.
- Vining D. R., Kontuly T., 1978, "Population dispersal from major metropolitan regions: an international comparison", *International Regional Science Review*, vol. 3, n°1, p. 49-73.
- Wardwell J. M., Brown D. L., 1980, *New directions in urban-rural migration: the population turnaround in rural America*, New York - Toronto, Academic Press (Studies in population), 412 p.
- Zachariah K. C., Condé J., 1980, *Migration in West Africa - Demographic Aspects*, Oxford, Oxford University Press (A Joint World Bank-OECD Study), 130 p.
- Zelinsky W., 1971, "The Hypothesis of the Mobility Transition", *Geographical Review*, vol. 61, p. 219-249.
- Zelinsky W., 1979, "The demographic transition: changing patterns of migration", *Population science in the service of mankind (Conference of Science in the Service of Life, Vienna, July 1979)*, Ordina - IUSSP, p. 165-189.